



UNVERRE

www.unverre.fr



Bulletin municipal n° 36 - Janvier 2022



Le Mot du maire

Chères Unverroises et chers Unverrois,

J'aurais aimé pouvoir dresser une longue liste des manifestations ayant eu lieu au cours de l'année qui vient de s'écouler mais, comme vous le savez nous subissons la présence d'un hôte indésirable qui ne veut plus nous quitter et qui nous empêche de vivre normalement.

De ce fait, cette année encore, la cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu et j'en suis profondément désolée.

Mais ne nous laissons pas aller à la mélancolie et je me dois de mettre en avant les événements heureux de 2021 :

Le 9 février, je signalais l'acquisition de la boulangerie chez le notaire et dans la foulée, le contrat de location-gérance avec Madame et Monsieur Donneger, nos nouveaux boulangers qui ont pris possession des lieux le 23 février, après un rafraîchissement de l'espace de vente réalisé à leur initiative et à leurs frais.

Le 15 novembre, un autre commerce de proximité voyait le jour: Madame Bertome, habitante d'Unverre a ouvert son épicerie «Chez Fanfan» dans le local acheté sous le dernier mandat de Robert Weber en 2008 pour y créer précisément cette activité. C'est un juste retour aux sources.

Bienvenue à ces nouveaux commerces et merci à ceux déjà existants de les avoir accueillis et associés à la vie du village.

Enfin! les associations ont pu reprendre leurs activités et le Musée école réouvrir au public.

2022 sera une année importante sur le plan national avec l'organisation de deux scrutins :

- **les 10 et 24 avril** nous serons appelés à voter pour l'élection du Président de la République pour les cinq années à venir.

- **les 12 et 19 juin** nous retournerons aux urnes pour l'élection de nos députés.

Voter est un droit fondamental qui permet à chacun de pouvoir s'exprimer. Ce droit a été conquis par le peuple Français et obtenu pour les hommes en 1848 ; les femmes ne l'ont acquis qu'en 1944.

Par respect pour tous ces gens qui se sont battus pour faire entendre leur voix et faire de notre pays une démocratie, mobilisons-nous, retrouvons le chemin des urnes et exprimons-nous massivement pour faire vivre cette démocratie et ne pas voir s'installer un gouvernement qui ne répondrait pas à l'intérêt général.

Je vous souhaite ainsi que tous les membres du Conseil Municipal une très heureuse année 2022 et n'oubliez pas les gestes barrières (lavage régulier des mains et port du masque) afin de rester en bonne santé.

Votre Maire, Marie-Dominique Pinos.



Une nouvelle secrétaire de Mairie

Nathalie Chartier ayant demandé sa mutation dans une autre commune, c'est Sarah Bielec qui la remplace depuis le 1^{er} octobre, après une période de passation d'expérience d'un mois et demi.



Sarah était auparavant agent de maîtrise, responsable de la production horticole à la ville du Mans et encadrait une équipe de onze personnes.

Sa formation auprès des Compagnons du Devoir lui a permis d'acquérir des qualités essentielles que sont l'exigence du travail bien fait, l'esprit d'équipe, la volonté d'apprendre et une grande faculté d'adaptation.

Son intégration à la mairie s'est faite tout naturellement et avec Nathalie Simon à l'accueil, c'est un duo qui fonctionne au service de la population d'Unverre et des élus.

Espace numérique



Un poste informatique a été installé en mairie à destination des administrés.

Cet ordinateur est mis gratuitement à disposition du public.

Il permet de naviguer sur internet, réaliser des démarches administratives en ligne, accéder à des logiciels de bureautique...

N'hésitez pas à en profiter!

Paiement chez le buraliste

En vous rendant au «Bar des Moulins», situé 17, rue des Moulins, vous pouvez désormais payer en espèces ou par carte bancaire vos impôts jusqu'à 300 €, vos amendes et vos factures locales de tout montant.

Pour cela, un QR code doit être présent au recto de l'avis ou de la facture et la mention « **payable chez le buraliste** » doit être inscrite au verso.

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune, grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.

2. Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Finalisation, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'annonces et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Directeur de la publication : Nicolas LIGNEAU

Responsable de la rédaction : Nathalie SIMON

Rédaction, photographies : Denise BOBET - Pascal BULOIS - Aurélie LACROIX - Nicolas LIGNEAU - Laurent PIAUD - Marie-Dominique PINOS - Laëtitia RAINOT VALLÉE - Céline SAINT LO

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin.

Toutes informations sur le site de la commune : www.unverre.fr

Création graphique et impression :

Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52

Dépôt légal : N°663 - Janvier 2022



Un nouveau point sur la boulangerie



Il y a un an dans le bulletin municipal, nous vous faisons part de l'acquisition de la boulangerie par la commune et de l'arrivée imminente d'une famille de boulangers. Le conseil municipal, soucieux du «bien vivre à Unverre» et du dynamisme de la vie locale, ne pouvait se résoudre à une probable fermeture de ce commerce et en faisait une priorité de ce mandat. Un village de 1 200 habitants ne peut se passer d'une boulangerie.

Une mise en conformité électrique a aussitôt été réalisée par la commune. Puis après avoir relooké l'espace de vente à ses frais, la famille Donneger ouvrait les portes du magasin le 23 février 2021. Pains au levain issus de farines traditionnelles, pâtisseries, viennoiseries mais aussi quelques produits locaux et plus récemment un rayon de fromage à la coupe sont proposés à la clientèle. Bientôt des pizzas et de l'épicerie fine viendront renforcer l'offre. Vous pouvez retrouver aussi ces commerçants sur les marchés de la région avec leur «boultruck».

La municipalité a missionné un cabinet d'architectes pour la réhabilitation au cours de l'année 2022 du bâtiment abritant autrefois l'ancien fournil afin d'y créer un véritable espace de travail dédié à la fabrication du pain, de la croissanterie et de la pâtisserie. Des travaux d'isolation du logement et de rénovation de la façade sont aussi prévus. Tout sera mis en œuvre pour que la continuité de l'activité soit assurée durant cette période. Cependant, il n'est pas exclu qu'une fermeture de quelques jours soit nécessaire dans un souci de sécurité. La municipalité a d'ores et déjà obtenu une subvention au titre du contrat de ruralité 2021. Une autre demande a été faite pour la rénovation thermique afin d'aider au financement de ce projet. Toute cette démarche s'effectue dans le but d'apporter de la pérennité à ce commerce. Il s'agit bel et bien d'investissements pour les 25 années à venir. Espérons que cela réponde à la demande des Unverrois et apporte satisfaction.

L'épicerie Fanfan est ouverte

Depuis le 15 novembre, Françoise Bertome vous accueille dans son épicerie avec une offre diversifiée.

De multiples références sont installées : de l'épicerie, des produits d'entretien, boissons, friandises en passant par les produits frais et les épices antillaises.

Originaire de la Martinique, elle propose des spécialités antillaises en rayons et sur commande.

«J'ai envie de faire connaître les fruits et légumes de la Martinique: igname, ananas, coco, mandarine, banane verte et plantin. Je pourrai conseiller les clients sur la manière de les cuisiner. J'envisage aussi de servir du Ti-Punch quand j'aurai l'autorisation».

Horaires d'ouverture:

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h 30

Le samedi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h

Le dimanche: de 13 h à 19 h 30

Fermé le mercredi toute la journée et le dimanche matin

Renseignements:

tél: 07 69 86 32 33

Mail: fanfan97222@hotmail.com.



Fil'O Chas

Retouches / Couture

Boutique de création 100 % fait main avec des articles garantis OEKO TEX - Idées cadeaux

Entrée libre du mardi au jeudi de 10 h à 17 h

Le vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Des rendez-vous sont possibles en dehors de ces horaires.

Atelier Créatif tous les mardis ou mercredis de 14 h à 17h (25 € les 3 h) avec pause thé ou café obligatoire.

Réservation une semaine à l'avance au 06 01 98 35 26.

Nomi, Fil'O Chas, 3, rue du Professeur Félix Lejars, 28160 Unverre.



Renseignements et adresses utiles

MAIRIE (rue du Prof. Félix-Lejars).....	02 37 97 20 01
e.mail : mairie.unverre@wanadoo.fr	site internet : www.unverre.fr
ÉCOLES (maternelle et élémentaire) pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphoner au.....	02 37 97 23 65
SALLE DES FÊTES - RESTAURANT SCOLAIRE	02 37 97 23 01
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (1, rue des Sorbiers).....	06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07
TENNIS MUNICIPAL (tarif horaire 4 €, cartes annuelles 15 et 40 € - pour les réservations, s'adresser au «Garage Mauduit») ...	02 37 97 20 39
POMPIERS appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe :	18
GENDARMERIE	02 37 47 72 29 ou 17
S A M U	15
CENTRE ANTI-POISON - ANGERS	02 41 48 21 21
RELAIS POSTE – UNVERRE (bar-tabac presse, 17, rue des Moulins).....	02 37 97 30 11
CURÉ DE BROU ET ADMINISTRATEUR D'UNVERRE (Pierre Abelson, 26, rue de Châteaudun à Brou) tél/fax.....	02 37 47 02 70
SYNDICAT MIXTE DE L'OZANNE (Eau et Assainissement collectif) (27, av. du Général de Gaulle à Brou).....	02 37 96 01 05
ou pour les urgences.....	06 89 46 16 25
DÉCHETTERIE BROU	02 37 96 06 03
SICTOM (Syndicat des Ordures Ménagères)	02 37 96 74 66
TRÉSORERIE / CENTRE DES IMPÔTS DE CHÂTEAUDUN	02 37 44 79 00
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN	02 37 44 98 94
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE CHÂTEAUDUN	02 37 44 55 70
CONTRACEPTION I.V.G Région Centre	numéro vert 0800 08 11 11
Orange (renseignements).....	10 14
ERDF (dépannages)	09 726 750 28
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CICAS) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.....	0820 200 189
ASSOCIATIONS LOCALES POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES :	
France VICTIMES 28	06 49 87 80 08
CIDFF 28 (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES)	02 47 27 54 00
ACCUEIL DE JOUR « La Source » JOIGNABLE 24 H/24 ET 7 J/7	09 72 46 45 46 ou 06 30 82 90 16

Horaires d'ouverture

Mairie :

lundi et vendredi.....	14h à 17h30
mardi et jeudi.....	9h à 12h - 14h à 17h30
samedi.....	9h à 12h

Permanences :

Mme PINOS, maire :	sur rendez-vous,
M. LIGNEAU, 1 ^{er} adjoint :	sur rendez-vous,
Mme SAINT LO, 2 ^e adjointe :	lundi de 14h à 15h,
M. FURET, 3 ^e adjoint :	vendredi de 15h30 à 16h30.

Relais Poste d'Unverre (17, rue des Moulins) :
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h à 20h
mercredi : 8h à 13h

Levée du courrier (boîte postale près de la mairie) :
14h45 du lundi au vendredi

Centre des finances publiques de Châteaudun :

accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
Pour les questions relatives aux impôts, possibilité
de rendez-vous le lundi et jeudi de 14h à 16h
(Tél. : 02 37 44 79 00
sip-sie.chateaudun@dgfip.finances.gouv.fr).

Déchetterie de Brou :

service gratuit pour les foyers du SICTOM
Brou-Illiers-Bonneval dans la limite de 2 m³.
Pour les personnes en difficulté, contacter le SICTOM
au 02 37 96 74 66.
Pour les horaires, voir plaquette SICTOM.



Le recensement de la population se déroulera dans notre commune du 20 janvier au 19 février. Se faire recenser est un geste civique, qui

permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet!



Catherine BEAUREPÈRE



Wulfran AVOT



Anne-Marie POUPLET

Les 3 agents recenseurs recrutés par la mairie.

Le recensement, c'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain:

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles ...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Le recensement, c'est encore plus simple sur internet :

A compter du 20 janvier, des codes vous seront remis par un agent recenseur muni d'une carte officielle et recruté par la mairie.

Le recensement, c'est sûr, vos données sont protégées: Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections sont prévues les 10 et 24 avril pour les présidentielles et les 12 et 19 juin pour les législatives. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Comment faire pour vous inscrire ?

Vous avez trois solutions:

- **le service en ligne** (muni de la version numérisée d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile) accessible avec un compte Service-public.fr ou via France Connect,
- **un courrier**, en envoyant à la mairie la photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété,
- **sur place en mairie** en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Êtes-vous déjà inscrit sur une liste électorale ?

Vous pouvez vérifier votre situation électorale en utilisant le lien suivant:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous indiquez le département et la commune dans laquelle vous pensez être inscrit puis vous répondez à quelques questions en précisant votre identité et vous obtiendrez la réponse.

Modalités de délivrance des Cni depuis le 2 mars 2017

Depuis le 2 mars 2017, comme l'ont décidé les autorités gouvernementales, il n'est plus possible de faire une demande de carte nationale d'identité en mairie d'Unverre.

En effet, cette démarche s'effectue de la même façon que pour les demandes de passeport.

Les usagers doivent en effet effectuer leur demande dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR), mairie de leur choix sur l'ensemble du territoire français.

Au plus près d'Unverre, il est possible de s'adresser aux mairies d'Illiers-Combray, Bonneval, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou ou Cloyes-les-Trois-Rivières.

Dématérialisation des dossiers d'urbanisme

L'État a engagé depuis plusieurs années, dans le cadre du programme «action publique 2022», une démarche de modernisation de l'action administrative et des services publics en renforçant notamment la dématérialisation des actes et des procédures.

Dans cette perspective, toutes les communes, depuis le 1^{er} janvier 2022, sont tenues d'accepter par voie dématérialisée toute demande d'urbanisme.

Un guichet unique a donc été mis en place pour pouvoir déposer vos dossiers. Il est accessible depuis l'adresse suivante <https://ads.eurelien.fr/guichet-unique>.

Pour ceux qui le souhaitent, les demandes sous format papier pourront toujours être déposées en mairie.

Rappel :

Si vous envisagez des travaux sur votre propriété (agrandissement de votre habitation, aménagement de combles, remplacement de fenêtres ou portes, abri de jardin, clôture...), une autorisation d'urbanisme sera nécessaire.

Pensez à vous renseigner en mairie pour connaître les démarches à accomplir.

Artisans - Commerçants - Services

Alexandre Pichot Énergies

Électricité générale, énergies renouvelables
9, rue des Moulins
06 76 98 38 17

Amedro Viviane

Commerce d'objets mobiliers, vide-maisons
1, l'Orme
06 03 19 04 29

Au Lion d'Or

Bar, restaurant, traiteur
13, rue des Moulins
02 37 97 20 08

Bar des Moulins

Bar, Tabac, journaux, relais-poste
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Breziat Francine

Service de nettoyage
7, rue Félix-Lejars
06 37 52 46 70

Bunet François

Électricité générale, plomberie, sanitaire, chauffage
25, rue des Moulins
06 32 66 07 08

Coop Agric de Bonneval

Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Grasseries
02 37 97 30 89
La Griserie
02 37 97 21 45

Couverture Unverroise

Couverture, charpente, zinguerie, aménagement
33, rue des Moulins
02 37 97 34 15

Élevage de la Hte Fougère

Dogue allemand, cavalier King Charles, etc...
3, La Brosse
02 37 97 31 23

En Fer 28 - M. Clément

Soudure, chaudronnerie, métallerie
6, Les Montvilles
02 37 97 32 01

Épicerie Chez Fanfan

Épicerie
30, rue Félix-Lejars
07 69 86 32 33

Fillon Elec

Électricité gén., radiateur, VMC, portail, chauffe-eau, robinetterie
06 24 55 60 80

Fil'O Chas

Retouches, couture, ateliers créatifs (déco, peinture...)
3, rue Félix-Lejars
06 01 98 35 26

Garage Maudit

Vente, réparation auto toutes marques
18, rue Félix-Lejars
02 37 97 20 39

Geff Entreprise

Entretien espaces verts
10, rue de Châtillon
06 72 41 17 01

Graffin Laurent

Cuisine, aménagement, menuiserie bois, PVC
8, rue du Pressoir
02 37 97 20 31

Hervé Corinne

Conseillère en immobilier indépendante
06 81 61 57 98

Hervé Jérôme

Terrassement
Terrassement, Assainissement, VRD
06 70 53 24 22

Jauneau Jérôme

Artisan peintre
7, Les Jarrias
02 37 24 13 97

Jledi-o-web EIRL

Production audiovisuelle (particuliers et pro.)
12, rue Félix-Lejars
07 71 62 25 69

Jubert Yannick

Pépiniériste (plantes de haies et arbustes)
Les Bas Molands
02 37 29 43 08

Kutch Production

Direction technique, production événementielle
4, Le Chêne Guillou
09 75 34 25 06

La Ferme de La Jolitière

Vente directe de viande (bœuf, veau, porc)
6, La Jolitière
02 37 97 24 43

La Ferme de Maelys

Produits naturels pour animaux domestiques
7, l'Orme
06 22 43 66 57

La Ferme des Roches

Salle de réception, traiteur, gîte de groupe
Les Roches
02 37 29 58 12

La Roulange

Boulangerie, pâtisserie
6, rue des Moulins
02 46 56 98 56

LBF Peinture

Peinture et petite maçonnerie
2, rue des Violettes
06 64 03 61 00

Leroy Éric

Boucherie, charcuterie, volailles, tournées
39 bis, rue des Moulins
02 37 97 32 40

Les Écuries des Nauds

Équitation, cours, promenade, pension
1, Les Nauds
02 37 97 34 34

Mèche à Mèche

Salon de coiffure
14, place de l'Église
02 37 97 30 48

Montel Cédric

Élevage des Charreaux

Élevage de poneys de race Welsh et New Forest
3, les Charreaux
06 64 16 01 04

Noémie Coiffure

Coiffure à domicile
06 51 28 71 12

Proust Willy

Art photographique et reportage
12, place de l'Église
02 37 97 22 17

Richoux Monika

Vente bijoux argent, ambre, cristal...
6, rue des Lavandes
02 37 97 31 56

Rogron Jean-François et Fabienne

Conseillers indépendants en immobilier
Optimhome
06 09 72 04 67

Rousseau Marc

Entretien espaces verts
4, Beauvais
06 32 04 88 28

Spirale Gourmande

La Clé des Champs
Restaurant, traiteur
1, La Brosse
02 37 97 20 36

Thirouard EURL

Commerce de détail alimentaire
1 bis, La Briche
06 26 33 20 21

Victor Habitat

Maçonnerie, carrelage
La Courbe
07 50 25 76 16

Les salles de réceptions privées

Le Chêne Pubré

Cet ancien corps de ferme, composé d'une étable réhabilitée en salle de réception de 15 à 45 personnes et d'une partie gîte de 15 couchages, vous accueillera idéalement lors d'événements familiaux ou entre amis.

Tél : 06.84.67.55.58



La Ferme des Roches



La Ferme des Roches, ouverte depuis septembre 2005 par M. et Mme PINEAU, vous propose une salle de réception jusqu'à 160 personnes ainsi que 11 chambres de 4 personnes.

Un lieu idéal pour toutes vos fêtes de familles.
Forfait week-end ou à la journée (mariage, baptême, etc...)
Lieu-dit Les Roches - 28160 UNVERRE
Tél : 06.61.85.75.01

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	SALLE DU BAS	SALLE DU HAUT	LES 2 SALLES
Noce, banquet, <i>habitants hors commune</i>	170 €	160 €	320 €
Noce, banquet, <i>habitants de la commune</i>	150 €	140 €	280 €
Association <i>hors commune</i>	170 €	160 €	320 €
Association <i>locale</i>	150 €	140 €	260 €
Noce, Banquet, <i>habitants hors commune</i> PÉRIODE HIVERNALE (1^{er} octobre au 30 avril)	185 €	175 €	350 €
Noce, Banquet, <i>habitants de la commune</i> PÉRIODE HIVERNALE (1^{er} octobre au 30 avril)	165 €	155 €	310 €
Association <i>hors commune</i> PÉRIODE HIVERNALE (1^{er} octobre au 30 avril)	185 €	175 €	350 €
Association <i>locale</i> PÉRIODE HIVERNALE	165 €	155 €	290 €
Vente, exposition, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunion	80 €	90 €	

Caution de 1.000 € exigée à la remise des clés.
Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant.

Location sonorisation : 25 €
Location éclairage de scène : 25 €

TARIFS LOCATION VAISSELLE DE LA SALLE DES FÊTES

COUVERT COMPLET :	
(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café)	0,45 €
COUVERT AU DÉTAIL :	
2 assiettes	0,15 €
1 verre	0,15 €
1 tasse	0,15 €
1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café	0,15 €

Frais pour casse ou perte

Assiette	3,80 €	Cuillère de table	1,80 €
Verre	2,30 €	Caisse de 32 l	30 €
Tasse	1,50 €	Caisse de 52 l	45 €
Fourchette	1,80 €	Corbeille de pain	7,60 €
Couteau	1,50 €	Pichet à eau	30 €
Cuillère à café	0,90 €		

TARIF LOCATION SALLE ASSOCIATIVE 50 € LA JOURNÉE

gratuité pour les occupations liées à des obsèques, pour les habitants de la commune

TARIFS DES REPAS DE CANTINE

Le prix du repas à la cantine est de 3,40 € pour un enfant et 7,20 € pour un adulte.

TARIFS PARTICIPATION TRANSPORTS SCOLAIRES

25 € pour 1 enfant pour l'année scolaire.
50 € pour 2 enfants et plus.

TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

	DURÉE	TERRAIN	CAVURNE	COLOMBARIUM
Concession	15 ans	130 €	90 €	405 €
Concession	30 ans	190 €	170 €	505 €
Concession	50 ans	300 €	260 €	755 €

Tarif d'occupation
du caveau provisoire : 1,50 €/jour.
Vacation funéraire : 20 €.

TARIFS TENNIS

Les cartes : forfait jeune : 15 € - forfait adulte : 40 €
Tarif horaire : 4 €

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

20 € l'autorisation délivrée aux commerçants ambulants, cirques, etc. qui exercent leurs activités occasionnellement sur le domaine public communal.

État civil 2021

Ils ont souri à la vie

06.04.2021
Adel FISCHER
13 rue des Lilas

28.07.2021
**Arsène ROBINET
JOUSSELIN**
3, Lilaudière

30.08.2021
Lubin ROUILLON
8, La Grande
Vallée

20.09.2021
Izaïs PROVÔT
27, rue des
Alouettes

02.12.2021
Lucas JEANVOINE
7, La Camusière

15.12.2021
Mathys MEUNIER
La Petite
Baudonnière



Ils se sont mariés

18.09.2021
**Aubin VALLÉE
et Alexia MENAGER**
7, Le Puits

En 2021, il a été dénombré pour la Commune d'Unverre
8 naissances, 1 mariage, 3 PACS et 17 décès.
N'apparaissent ci-dessus que les événements
pour lesquels les familles ont donné leur accord de publication.

Ils nous ont quittés

01.03.2021
Éliane HOUVET
26, rue du Professeur
Félix Lejars

19.03.2021
Simonne FILLON
3, La Montmatière

11.04.2021
Daniel PICHARD
2, rue du Pressoir
28.05.2021
Félicienne VILLENEUVE
2, rue des Violettes

04.06.2021
Philippe BLIN
2, La Camusière

05.06.2021
Gérard DUFOUR
2, rue des Lavandes

23.06.2021
Christian GENDRE
10, La Renardière

22.07.2021
**Hugues
d'ESPINAY SAINT LUC**
1, place de l'Église

17.08.2021
Jean-Claude DENEAU
5, L'Orme

25.08.2021
Mauricette CASNA
1, La Chattière

04.10.2021
Martine THÉBAUD
5, La Grande Vallée

26.10.2021
Bernard GEFFROY
1, Saint Barthélémy

02.11.2021
Patrice THENAISIE
2, La Ragonnière

01.12.2021
Paulette HAMEAU
47, rue des Moulins

05.12.2021
Pierre PETIT-TERRAZZI
6, La Petite Bodardière

21.12.2021
Jean POIROT
La Fosse Talbot

26.12.2021
Yvonne DAVID
10, place de l'Église

Le Pôle scolaire des Sorbiers compte 123 élèves répartis en 5 classes.

Cette année a été marquée par la fermeture d'une classe. Notre collègue depuis 15 ans, Guillaume Gonzales, est parti enseigner à Combres. Le reste de l'équipe est stable.

La pandémie a quelque peu modifié les projets. L'école s'est recentrée sur le développement durable. En effet, après l'intervention de M. Vallée, apiculteur, les élèves ont pris conscience du rôle des abeilles dans nos écosystèmes, puis celle de M. Torpeur de la Fédération de la Pêche, qui a réalisé des prélèvements de l'eau de la rivière Ste Suzanne et a montré que la diversité des espèces était en diminution, les classes ont eu à cœur de favoriser la biodiversité. Elles ont réalisé un hôtel à insectes et des cabanes à oiseaux, des élevages de coccinelles... Elles ont également abordé le thème des énergies, du recyclage, le gaspillage alimentaire. Toutes ces actions viennent de leur permettre d'obtenir le label E3D niveau 1: Engagement.

En fin d'année scolaire, quelques sorties ont pu avoir lieu au musée de Senonches et au zoo de Pescheray.

Depuis la rentrée, la classe de CP-CE1 se rend régulièrement à l'espace Malraux pour écouter des spectacles JMF.

Les 50 élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 devraient partir en classe de découverte à Chevillon dans l'Yonne du 4 au 8 avril 2022 pour une immersion dans le Moyen âge avec la visite du château de Guédelon, la découverte de la taille de pierre et du travail du cuir, l'écoute d'instruments médiévaux ainsi que la pratique de l'équitation.

Par ailleurs, l'école présentera une sélection d'élèves au tournoi d'échecs départemental.

L'année scolaire viendra s'achever normalement avec la Kermesse le dimanche 26 juin.



Vive la musique à Unverre !

Jeudi 23 septembre, les enfants de l'école primaire d'Unverre ont assisté à un spectacle de musique.

Le groupe s'appelait « Les Cuivres dans le vent ».

Il y avait quatre musiciens et un présentateur. Ils jouaient de la trompette, du tuba, du trombone à coulisse, du didjeridoo, du cor d'harmonie. Les musiciens ont également montré comment fabriquer des instruments avec une bouteille, un tuyau, une embouchure et un entonnoir.

Ils ont joué de la musique du temps des rois, du jazz, du rock, des bandes originales de films et des dessins animés.

Les élèves ont bien aimé. Ils ont dansé et chanté.

Les élèves de CE2-CM1.



L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves d'Unverre est formée de membres du bureau (présidente : Noémie Bossion, vice-présidente : Vanessa Thorez, trésorière : Nadège Savigny, secrétaires : Amélie Deneau et Deborah Chanteau, chargé de communication: Gilbert Marchand), et surtout de membres actifs et indispensables pour le bon déroulement des diverses manifestations menées par l'APE.

Elle organise tout au long de l'année, en étroite collaboration avec l'école et la commune, des opérations comme la vente de bulbes, biscuits, chocolats, sapins de Noël, ainsi que des manifestations telles que la chasse aux fantômes à l'occasion d'Halloween, le marché de Noël, un loto, la kermesse. Des moments très attendus par les enfants qui s'investissent également lors de ces événements.

Malgré la crise sanitaire traversée lors de cette année 2020-2021, certaines manifestations ont pu être maintenues, en particulier l'innovante chasse aux fantômes qui a beaucoup plu ainsi que la vente sur le marché de Noël d'objets confectionnés par les parents.

Les bénéfices de celles-ci ont permis à l'APE de verser 3200 € à la coopérative de l'école, et ainsi de financer divers projets pédagogiques menés par l'équipe enseignante.

N'hésitez pas à venir à l'une de nos réunions pour exprimer vos idées constructives ou pour apporter votre aide.

Vous avez la possibilité de nous contacter par différents moyens: Appels/SMS/Watsapp au 06.58.70.15.38, par mail apeunverre@gmail.com ou sur notre page Facebook APE Unverre.





L'ALSH périscolaire d'Unverre en quelques mots...

L'accueil périscolaire d'Unverre est ouvert du jeudi 2 septembre 2021 au mardi 5 juillet 2022.

A titre exceptionnel, l'accueil de loisirs ferme à 18h45 vis-à-vis de la situation sanitaire (désinfection des locaux).

L'équipe est composée de 3 agents qualifiés.

La capacité d'accueil est de 34 enfants (déclaration jeunesse et sports à 14 enfants de plus de 6 ans et de 20 enfants de moins de 6 ans) issus majoritairement de la commune d'Unverre et des alentours (Dampierre sous Brou, Moulhard...).

L'équipe d'animation propose des activités le matin et le soir adaptées selon le protocole sanitaire et l'envie des enfants: activités manuelles, coloriage, jeux de construction, legos.

L'autonomie et les actions civique et citoyenne sont favorisées.

Malgré le contexte sanitaire, les animatrices mettent tout en œuvre pour maintenir le contact avec les familles et être à leur écoute.

Le saviez-vous ?
L'ALSH périscolaire d'Unverre est un service de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Dans le cadre de sa politique enfance, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun propose plusieurs Accueils de Loisirs Sans Hébergement, sur la Commune Nouvelle d'Arrou, Brou, La Bazoche Gouet, Cloyes les 3 Rivières, Unverre, Marboué et Villemaury.
Le territoire regroupe 23 communes, pour en savoir plus: www.grandchateaudun.fr



BLOC-NOTES

Enfants accueillis

L'ALSH d'Unverre est un accueil périscolaire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Horaires et jours

Périscolaire: lundi, mardi, jeudi et vendredi (sauf mercredi) de 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 15 à 19 h (actuellement 18 h 45 – respect du protocole sanitaire), goûter dès 16 h 30.

Financement

L'accès de loisirs est un service payant pour l'utilisateur (tarifs sur demande). Son financement est assuré par trois parties: la facturation aux usagers, la CAF et par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

Informations et contact

Accueil périscolaire
1, rue des Sorbiers
28160 UNVERRE
Tél. : 02 37 97 25 07 - 06 20 99 28 45
alsh.unverre@grandchateaudun.fr

Les Assistantes Maternelles

Mme BOINELLE Karine	1, Queux	06 41 60 39 85
Mme BOULAY Marie-Christine	2, rue des Lilas	02 37 97 24 78
Mme DABLIN Annick	22, rue Félix Lejars	02 37 96 85 31
Mme GOUPIL Patricia	4, La Charronnière	06 77 35 50 87
Mme LANDIER Béatrice	1, rue des Jonquilles	06 34 98 08 64
Mme MAZZOCCO Stéphanie	16, rue des Iris	06 61 64 24 72
Mme ROUSSEAU Noémie	3, La Haudotière	06 13 52 54 75

Pour connaître les disponibilités de ces assistantes maternelles, n'hésitez pas à les contacter directement ou à vous rendre sur le site internet www.assmat28.eurelien.fr destiné à faciliter la mise en contact et la recherche d'une assistante maternelle selon vos critères.

**PROTECTION MATERNELLE
ET INFANTILE**
1, place du Phénix
28200 Châteaudun
Tél. 02 37 44 55 70

Voirie communale :



Le broyage des rives des chemins par les services communaux a lieu 2 fois par an (à la fin du printemps et en début d'hiver). Le conseil municipal a décidé que celui-ci doit se faire dans le respect de l'environnement (protection de la faune et de la flore).

C'est pourquoi le broyage de printemps se limite désormais à une simple largeur de chaque côté des chemins et aux virages dangereux afin de dégager la visibilité des automobilistes.

D'autre part, il a été procédé à la réfection de la chaussée aux lieudits de « la Griserie », « l'Orme », « la Grosserie », « le Puits », « Gloderou » et « la Trouserie ».

Par ailleurs, 7 Tonnes d'enrobé à froid ont été utilisées pour boucher les « nids de poule ».

Rappelons aussi que les services municipaux ont procédé au déneigement des 100 kms de voirie communale lors des intempéries du 11 février.



Entretien des vallées et fossés :

Le broyage des vallées par les services municipaux a lieu 1 fois tous les 2 ans.

Cette année, 3 635 m linéaires ont été curés au mois d'août dans le cadre d'une opération groupée pour un montant de 5 848 euros financés par le syndicat du SMAR.

Rappelons qu'il est demandé aux agriculteurs riverains de ne pas travailler le sol trop près de la rive (moins de 50 cm) afin d'éviter les éboulements de terre.

Rappelons aussi que toute demande de busage de fossé ou de vallée (dans les champs ou en bordure de voirie) doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie.



Prévention des inondations :

Dans le cadre d'une enquête du SMAR sur les risques liés aux inondations, une commission communale a mis en évidence que l'accumulation de troncs, branches et autres feuillages dans le lit des rivières ou au niveau des vannages, constitue le risque majeur pouvant provoquer des débordements de cours d'eau, notamment sur la zone des « Moulins d'Unverre ».

Il est donc demandé aux riverains de rivière de procéder, dans la mesure du possible, à l'enlèvement de ces embâcles pouvant entraver le libre écoulement du cours d'eau.

Merci d'avance.

LES LIEUX-DITS DISPARUS

Aujourd'hui 180 hameaux existent sur les 6 233 ha d'Unverre (*consultables sur le panneau installé sur le grand parking des Moulins et dans le bulletin municipal n°23 - Janvier 2009*).

Certains disparus récemment :

Les petites Seilleries (après 1876), **La petite Seillardière** et **La petite Couardière** (après 1856), **Le Chesne Chevallier** (après 1845) comme **Les petites Haies** sont déjà oubliés !

Daté de 1856, on trouve dans le dictionnaire des communes et des hameaux d'Eure et Loir : **Les Beusseries** (entre *Les Masnières et La Pinardière*), **Le Beau Verger** (entre *La Grande Renardière et Le Chaillou*), **La Boursauderie** et **Les Jouvaises** (entre *La Galibourdière et Le Croc*), **Le Cormier** (près des *Hayes*), **La Justicerie** (près de *Queux*), **La Muloitière** (à l'ouest de *La Borde*) et **La Robichonnière** (à l'est de *La Quesnière*).

Les recensements (A.D. 28) de 1841 à 1946 indiquent en 1866 **La Jouanneterie** (entre *La Boissière et La Laurencière*) et jusqu'en 1921, **Les Rues Vertes** (sur un chemin qui partait de *St Barthélémy vers le virage qui descend à La Tricherie*).

Autre source, le cadastre Napoléonien de 1819 (*consultable en mairie et sur le site des Archives Départementales d'Eure-et-Loir*) qui ajoute **Le Fournil** (au sud de *La Camusière*).

La plus ancienne carte dite « de Cassini » date de 1784 (*en mairie et sur le site de l'Institut Géographique National « I.G.N. »*).

Les limites de paroisses ne sont pas mentionnées, seulement les rivières, étangs, bois, vallées ainsi que « les grands chemins » qui traversent Unverre : de Nogent à Brou et des Autels à Brou.

On y relève **La Petite Métairie** (au sud de *La Grande Panaise*), **La Mouflerie** (au sud de *La Trousserie*), **La Barre Champenoise** (rasée par M. de la Varenne - Source : *Abbé CHAPRON*), **L'Allier** (sud-ouest du *Bouchet*), **La Gaste Thurière** (sud de *La Fosse Talbot*) avec des décès jusqu'en 1735.

A noter une inversion entre **La Fosse Talbot** (*située sur cette carte près de La Seillardière*) alors qu'il faut y placer **La Fosse Coupe-Chou** que l'on appelle alors « **La Fosse d'Aaron** » (peut-être une trace de la guerre de cent ans avec les Anglais !).

Une mine de renseignements : les registres paroissiaux tenus par les prêtres et vicaires jusqu'à la Révolution.

Pour Unverre, ils remontent à 1602 (A.D. 28) et dans les actes de décès le lieu de la demeure est souvent écrit mais difficile à situer sans d'autres indices.

Cités en 1665 :

Champoury, La Charpenterie (1661-1668) supprimée lors de l'établissement de la route du cimetière à Dampierre, **Le Chesne Courcol, Le Chesne Guestry ou Glestry** (près des *Masnieres*) bail des métairies en 1767.

Les Demaines (près de *La Vinette en allant vers La Gaste-au-Furet*) déjà cités en 1548, restent des traces de fossés (n°826-827 du cadastre napoléonien) et des noms de parcelles : le champ de l'étang, le champ des morts ...

La Gaste du Barc (actes décès 1725-28), **La Gletterie** (entre *La Renardière et Ferchaud, 1727*), on y a extrait de la marne.

Le Petit Lieu (1730-35 actes décès) mais pas situé.

La Petite Métiverie citée en 1681.

Les Bas Moulins : acte notarié du 30 Mars 1763 pour le bail de la grange dixmeresse et La Métairie des Hauts Moulins ou les Barières !?

Le Haut Moulin dit la Petite Borde : acte de vente du 30 Juillet 1763. (Il y avait 3 maisons en 1755).

La Pépinière, village entre Le Jarry et La Griserie, qui existait encore en 1736 (décès).

Les archives ecclésiastiques, série G pour la fabrique d'Unverre (*en ligne sur le site des Archives Départementales d'Eure-et-Loir*), p. 219 Tome 2 *Eglises paroissiales et fabriques*).

G liasse 6374 (1601-1689) : legs par Sébastien LESEC, d'un minot de terre en la Métairie du **Colombier des Seilleries**.

Testament de la Barbe CHEVALLIER, femme de Jean DELASTRE manoeuvre, léguant 5 boisseaux de terre à **Saint-Ladre**.

Jean HOUZÉ, laboureur léguant 9 boisseaux et demi de terre, terroir du **Fournil-Grison**.

G liasse 6380 (1614-1734) : Testament de Catherine VIAU léguant 3 s.(ols) de rente sur les 6 boisseaux de terre à **Saint-Ladre**, village non situé mais confirmé par le décès de Marie VADDÉ, femme de feu Denis POMMERET, le 8 Mars 1662 et le décès de Jacques FOUCHER, 50 ans, le 16 Juillet 1674.

P. 220 G liasse 6382 (1621-1745) : titres novels de 11 livres 10 sols de rente sur les Métairies de **L'Orme-Chevalier** et du **Chêne-Guénard** (1^{re} rente faite en 1641 du don d'Alexandre de TEHAIS, seigneur des Masnières).

Une recherche sur St Lubin de Brou donne 2 lieux-dits :

P. 210 G 6259 (1646-1719) : Testament par Sainte DOLLEANT femme de Louis RIGUET couturier, léguant 1 mine de terre au terroir du **Boulay-Guilmet** (elle décède le 18 Novembre 1672).

P. 211 G 6257 (1601-1697) : Testament de Michel CROISNU sieur de la Brannerie léguant 40 sols et 2 chapons de rente sur 4 arpents de terre au **Petit-Arcis** paroisse d'Unverre. (L'abbé CHAPRON le situe au Croc).

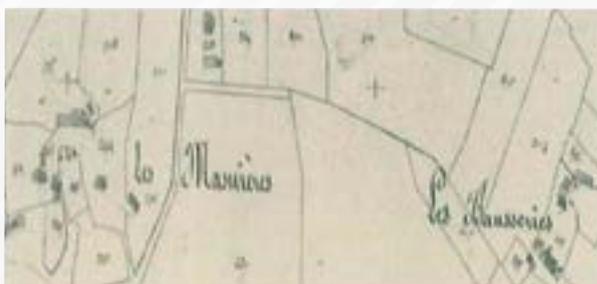
Voilà 39 lieux-dits « retrouvés » qui avec ceux d'aujourd'hui nous racontent le passé d'Unverre.

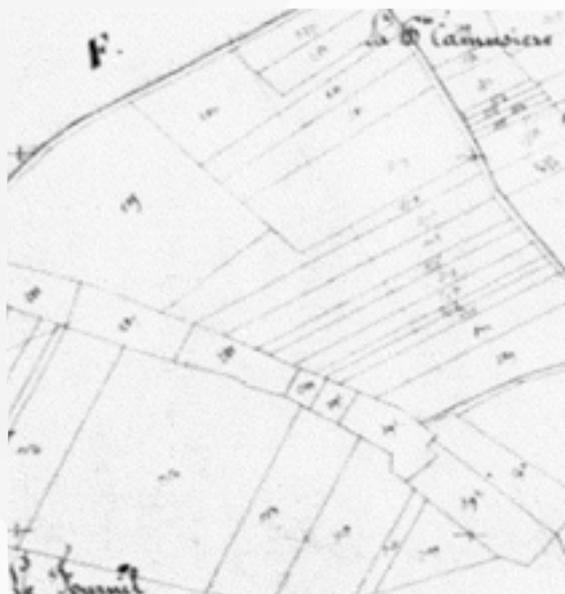
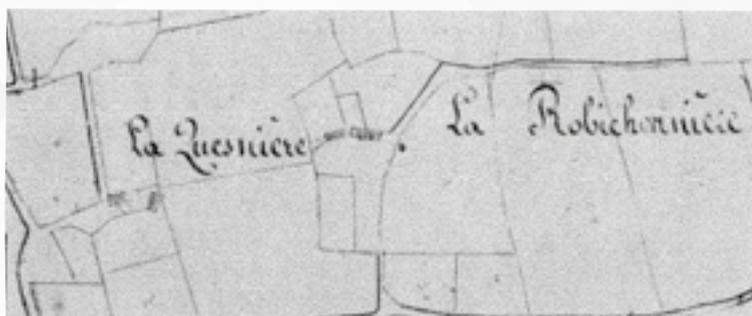
Pour certains l'orthographe a été modifiée et en complique la signification et là c'est une autre histoire !! ...

Carte de Cassini (1756 et 1815)



Cadastre Napoléonien (1819)





EXTRAIT DU TEXTE MANUSCRIT

C'est à savoir : le lieu terre et métairie des Hauts Moulins ou les barrières paroisse d'Unverre, composés du logis a demeure grange estable la grange dixmeresse assis au bas moulin cour jardin avec les terres tant labourables que non labourables noüe et pastures en dépendant dont jouit actuellement le nommè Rousseau a titre de moityé appartenant au...

EST la parcelle de terre avec ses appartenances, savoir un logis avec ses barrières, granges, cour, jardin, et autres appartenances, assis au bas moulin, cour, jardin, avec les terres tant labourables que non labourables, noüe et pastures en dépendant dont jouit actuellement le nommè Rousseau a titre de moityé appartenant au...

Les véhicules d'incendie des pompiers d'Unverre

Les premières traces écrites concernant les sapeurs-pompiers d'Unverre remontent à 1834. Cela concerne la construction d'un abri pour loger la pompe à bras, le chariot, le matériel. Ce local existe toujours et sert pour le musée école. Néanmoins il est possible qu'une organisation de garde-pompe ou de pompiers puisse exister avant. Ce petit article a pour but uniquement de retracer le passage des différents moyens mis à la disposition des pompiers d'Unverre pour lutter contre les incendies et le secours à la personne sur la commune.



L'abri de la pompe à bras derrière le musée école.

La décision du conseil municipal du 11 mai 1834 permet l'achat d'une pompe à bras et autorise la construction du 1^{er} arsenal des pompiers (l'abri). Sa construction sera effective en 1835.



La pompe à bras d'Unverre.

Cette pompe à bras restera en service jusque dans les années 1930. Le 2 avril 1933, M. le Maire expose au conseil la nécessité de faire l'achat d'une motopompe thermique pour remplacer la pompe à bras. Celle-ci arrivera à Unverre en août 1933 et était de la marque «De Dion Bouton».

La vieille pompe à bras, qui était remisee chez un agriculteur de la commune et devenue inutilisable, sera vendue en février 1947.



Motopompe De Dion Bouton.

Faisant suite aux violents orages et inondations du 8 juillet 1951, M. le Maire fait part au conseil du besoin d'acheter une pompe vide cave en plus de la motopompe, celle-ci ayant souffert des nombreuses interventions effectuées pendant plusieurs jours pour vider caves et puits. Le 17 octobre 1951, un devis est proposé et ce vide cave arrivera en juin 1952.



La pompe vide cave de marque Guinard.

Le 25 avril 1962, M. Chaudun Eugène, commandant la compagnie des pompiers, informe le Maire que la motopompe est en très mauvais état et qu'il y aurait lieu de la réparer ou de la remplacer (celle datant de 1933). Le conseil donne son approbation pour faire le remplacement et des devis sont demandés. En novembre 1962, une nouvelle motopompe est livrée aux pompiers.



La motopompe de marque Guinard.



Cette motopompe restera en service jusqu'en 2010, et sera vendue par le service départemental d'incendie et de secours. Le nombre des interventions augmentent, et il devient nécessaire de moderniser le matériel des pompiers. La motopompe était tractée par le véhicule d'un particulier et en février 1965, aucune personne n'avait eu la possibilité d'emmener cette pompe sur un feu important au Grand Boulay. M. le Maire propose au conseil de faire l'achat d'un véhicule de type JEEP. L'achat sera validé le 30 avril 1965 et livré en septembre de la même année.



La JEEP devant l'arsenal.

Le temps passe et les besoins en matériel de secours évoluent continuellement. En 1981, M. le Maire demande aux services départementaux d'incendie et de secours s'il y a une possibilité d'avoir pour Unverre un véhicule d'incendie d'occasion. La réponse du service est que la liste d'attente est importante et qu'il n'est pas possible d'indiquer une date éventuelle de dotation. En 1983, n'ayant toujours pas de proposition, le conseil municipal envisage l'achat d'un camion-citerne auprès des Ets NEUFOCA. Le 12 mai 1983, un premier devis arrive. Le 17 novembre 1983, l'ordre d'achat est donné et le camion-citerne arrivera le 24 novembre. Les pompiers disposent maintenant de 2 véhicules, la Jeep et le camion-citerne. Le Jeep sera vendue en 1990.



Le camion-citerne feux de forêts de marque Berliet.

Suite à la vente de la Jeep, il devient utile d'avoir un autre véhicule pour effectuer les interventions autres que les incendies, pour assurer le secours à personne, les nids de guêpes et les opérations diverses. Le 15 juin 1990, M. le Maire informe le conseil de l'achat d'un véhicule de type C25 d'occasion.

Suite à la réforme des services d'incendie en 2001 et au passage des moyens communaux au département, il est décidé de remplacer le camion-citerne Berliet, devenu obsolète, par un fourgon pompe tonne Renault JP13 datant de 1979. Ce fourgon sera livré à Unverre le 6 février 2002. Ce véhicule avait déjà 22 années de service.



Le véhicule tous usages C25.



Le fourgon pompe tonne Renault JP13.

En 2006, après 27 années de service dont 4 à Unverre, le fourgon pompe tonne Renault est mis à la réforme par le service départemental et sera remplacé par un camion-citerne feux de forêts Camiva. Ce nouveau véhicule sera livré le 4 octobre 2006, mis en service en décembre 1988, avec comme ancienne affectation le centre de secours de Voves.



Le camion-citerne feux de forêts Camiva.

Le 16 mai 2008, les pompiers reçoivent un véhicule léger tous usages de marque Renault Kangoo en remplacement du C25. Le Kangoo, mis en service en mars 2000, avait comme affectation précédente le centre de secours principal de Nogent le Rotrou. Ce type de véhicule est engagé pour toutes les interventions de secours à personne, sur les feux de maison ou de cheminée ainsi que sur des opérations diverses comme les nids de guêpes ou les inondations.



Le Renault Kangoo.

Ces deux derniers véhicules sont toujours en service actuellement sur la commune d'Unverre.

Depuis l'année dernière, suite à la dissolution du corps de première intervention de Moulhard, les pompiers d'Unverre interviennent en premier appel sur cette commune, en attendant les moyens complémentaires de Brou.

Si vous possédez des documents ou des photos concernant l'histoire des Pompiers d'Unverre, n'hésitez pas à me contacter (Lieutenant Pascal BULOIS, chef de centre) au 06.81.56.49.50 ou la mairie au 02.37.97.20.01.

D'ailleurs, avez-vous une idée de l'identité des 2 personnes figurant sur les photos ci-dessous?

L'un des hommes était porte-drapeau en 1958 et l'autre de profil devait être un sapeur-pompier.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'association « Autrement »

Comme chaque année, l'association a accueilli des personnes seules ou en famille au sein de foyers volontaires pour des séjours de ruptures d'avec un quotidien très précaire.

La totalité des personnes accueillies en 2021 sont soit sans hébergement et donc en situation de rue, soit dans des hébergements alloués par le 115. Elles ont été orientées vers l'association par des partenaires sociaux avec lesquels une habitude de travail est maintenant bien installée:

- Le Comede: Comité médical pour les exilés,
- L'assistante sociale de la consultation précarité d'Asalée,
- Le Centre d'Hébergement Atoll 75.

Ainsi 18 personnes, dont 4 enfants de 1 à 12 ans venant d'horizons aussi divers que Madagascar, le Sénégal, la Guinée, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, nous ont permis de partager leurs expériences de vie et ont été ravies de découvrir les nôtres. Cette année, cela correspond à 134 nuitées d'accueil. Parmi les activités préférées des personnes accueillies figurent bien sûr en tête les repas partagés conviviaux et les séances de jeux en famille. Mais également pour certains, la visite de la Commanderie d'Arville, activité vélo: apprentissage ou perfectionnement, les soins aux animaux, le jardinage et pour l'un d'eux le partage d'une semaine au sein d'une troupe de théâtre en pleine activité (La Compagnie du Théâtre qui jouait cet été un spectacle sur Molière).

Grâce à la Mairie d'Unverre, nous avons également eu la chance d'accueillir une nuit un jeune randonneur parti des Yvelines rejoindre la Vendée via la Bourgogne... soit 3 mois

et demi de marche en solitaire. Chapeau! Son expérience fut également passionnante à partager.

Cette année par ailleurs, un groupe du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Atoll est venu passer une journée avec nous à la Reinette Verte pour participer au pressage du jus de pommes. Ce fut une belle journée très gaie et amicale. Les participants ont apprécié de découvrir les différentes étapes de fabrication et d'embouteillage.

Un projet n'a cependant pas pu se réaliser à l'automne 2021 : l'organisation d'un festival itinérant de films documentaires reprenant quelques films diffusés lors du festival Migrantscène de la Cimade. Une série de problèmes logistiques en lien avec la situation sanitaire ayant perturbé l'organisation prévue, il a été convenu de reporter au printemps 2022.

L'association a réuni son Assemblée Générale en mai 2021 à Unverre et remercie toutes celles et ceux qui par leur engagement, quel qu'il soit, continuent de rendre ces rencontres solidaires possibles. Celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre l'aventure sont bienvenus. Notamment en 2022 en fonction de l'amélioration des contraintes sanitaires, nous espérons qu'il sera envisageable de reprendre quelques animations à Unverre sur les sujets qui nous avaient mobilisés les années précédentes: le développement durable, la transmission, la mixité sociale en milieu rural et la solidarité.

Nous vous souhaitons une excellente année 2022!

Les membres de l'association Autrement.

Nous souhaitons une bonne année 2022 à l'ensemble des Unverrois, en espérant que l'on retrouve une activité associative normale en cette nouvelle année.

Merci à la commune pour sa subvention et à la FNACA pour son don.

Nous remercions les musiciens pour l'année difficile passée sans répétition, ces séances d'entraînement étant pour nous des moments conviviaux. Merci pour leur retour en septembre même si la reprise après ces longs mois a été plus dure, nous nous sommes retrouvés dans la bonne humeur.

Pour 2021, toutes les animations ont été annulées: manille, loto, Saint-Jean, choucroute.

Nous avons célébré dans les conditions exigées par la Préfecture les cérémonies du 19 Mars et 8 Mai à un seul clairon puis pour le 11 Novembre, nous avons pu enfin reprendre une cérémonie « normale » avec l'ensemble de la Clique.

Nous avons également accompagné les pompiers pour la Sainte-Barbe où nous avons aussi fêté Sainte-Cécile.

Pour 2022, les dates sont retenues mais nous ne savons pas si elles pourront être organisées dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

- Loto 20 février.
- Saint-Jean 25 juin.
- Soirée choucroute 26 novembre.

Nous en profitons pour lancer un appel à la recherche de musiciens, musiciennes pour compléter notre formation en clairons et tambours.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières en solfège puisque nous jouons sans partition.

Cela demande donc une connaissance des morceaux joués qui se fait au fur et à mesure des répétitions.

L'inscription est gratuite sans limite d'âge.

Nous avons aussi les instruments nécessaires à vous prêter.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir de 19h15 à 20h00, soit rue de Nombonnet ou dans la salle associative près de la mairie.



Le Club du 3^e Age

Les consignes dues à la pandémie de la Covid 19 ne nous ont pas permis de reprendre nos activités à la rentrée de septembre 2020 et ce, jusqu'en septembre 2021. Pour pallier à l'absence de notre repas de Noël 2020, chaque adhérent a reçu un panier garni. Afin de garder les liens avec chacun, la Présidente et quelques responsables du bureau ont appelé chaque membre pour lui souhaiter soit sa fête soit son anniversaire.

A la rentrée de septembre 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir 12 nouveaux membres, ce qui porte notre effectif à 55.

Le 7 octobre 2021, nous avons fait notre repas de rentrée au restaurant « Le lion d'Or ».

48 convives (dont 2 personnes extérieures) ont profité de ce repas bien apprécié.

Les activités (si les conditions sanitaires le permettent) :

- Repas de Noël au restaurant « Le Lion d'Or » le 11 décembre 2021.
- Sortie à Denezé-sous-Doué le 17 décembre 2021 pour un déjeuner animé et spectacle « le Bal de Venise ».
- Galette des Rois le 6 janvier 2022.
- Vente des travaux le 1^{er} mai 2022.
- Marche Inter-Clubs le 5 mai 2022 à Brou suivie d'un repas à Nogent-le-Rotrou.
- Loto le 18 mai 2022.
- Voyage de fin d'année au Haras du Pin le 23 juin 2022.
- Repas de clôture et anniversaires le 30 juin 2022.



2021 en demi-teinte, mais une année 2022 pleine d'espoir! 2021 a été une nouvelle fois impactée par les conditions sanitaires.

La plupart des activités ont malheureusement été annulées, à l'exception du concours de pétanque le 18 septembre sur le terrain du Barc.

36 concurrents se sont départagés tout au long de l'après-midi avant la remise des récompenses et le pot de l'amitié sous les premières gouttes. Le barbecue musical initialement prévu en plein-air pour clôturer cette journée s'est tenu à la salle des fêtes avec l'animation du groupe «les bonbecs fabuleux» et leur excellent répertoire musical.

Une exposition photos des dernières fêtes de la Louée et des affiches a pu être organisée le jour des élections régionales et départementales autour du bureau de vote. De même, nous avons pu sonoriser comme d'habitude le feu d'artifice proposé par la municipalité.

C'est avec plein d'espoir que les orientations 2022 ont été validées en assemblée générale le 10 décembre dernier.

Un programme renouvelé et plus complet sera proposé.

Un premier rendez-vous est donné à l'église le samedi 23 avril 2022 avec un concert de chants Gospel interprétés par le Chœur Gospel Magic Voice de Châteaudun.

Le dimanche 19 juin, la Fête de la Louée se déroulera sous une nouvelle formule. En effet, un rallye aura lieu dès le matin (en vélo ou à pied) afin de découvrir de façon ludique

les environs du village. Il sera accessible à tous, y compris aux familles. Puis au retour, plusieurs offres de restauration pour tous les goûts seront proposées : pizza, paëlla, hot dog... L'après-midi se déroulera dans les rues du village et sur la place de l'église sous le thème du «cirque» avec de nombreux ateliers participatifs. On n'oublie pas non plus les expositions de véhicules anciens et les danses folkloriques. Enfin, le samedi 17 septembre aura lieu le concours de pétanque puis le lendemain dimanche 18 septembre, nous organiserons pour la première fois une brocante/vide-grenier sur le terrain du stade, ouverte à tous.

Si vous êtes intéressés par ce programme ou si vous avez de nouvelles idées d'animation, vous pouvez venir nous rejoindre au comité des fêtes afin de les partager et participer à ces différentes organisations. Nous vous y accueillerons avec plaisir. Le sourire et la bonne humeur sont évidemment les incontournables de la vie de notre association.



L'Echiquier Unverrois

saison 2020-2021

Depuis mars 2020, le club a fonctionné dès que le gouvernement lui en laissait la possibilité mais trop peu à notre goût.

Le championnat départemental Jeunes, qui se tient traditionnellement en décembre, a finalement été organisé le samedi 10 juillet 2021 à Chartres. Huit de nos jeunes étaient présents : Erika, Maude, Romane chez les filles, et Charles, Julien, Kenan, Thomas et Tyméo chez les garçons.

Le championnat régional Jeunes n'a pas pu avoir lieu.

Maude s'est rendue à Agen durant les vacances de la Toussaint 2021 pour participer au championnat de France Jeunes 2020 reporté.

Dès que le pass sanitaire ne sera plus imposé, nous serons heureux de vous accueillir à nouveau, tous les lundis de 17h à 19h dans la salle des associations d'Unverre.

Vous pouvez nous joindre à : lechiquierunverrois@orange.fr

Anne-Sophie et Martial ALLANIC.



THÉÂTRE EN HERBE

Diffuseur de spectacles et de rêves...

L'association Théâtre En Herbe, créée en 2003 à Unverre, est très active sur le territoire eurélien.

Elle compte 51 adhérents au sein de ses ateliers de 3 à 70 ans.

La compagnie tourne dans toute la France avec ses différents spectacles (jeunes et tout public).

L'association œuvre toujours pour créer du lien social, proposer des événements culturels en milieu rural.

Les temps forts :

La Malle à Spectacles les **28, 29 et 30 janvier**, à la salle des fêtes d'Unverre, un rendez-vous incontournable pour petits et grands.

Entrée PRIX LIBRE.

Réservations et renseignements : 06 77 67 24 41.

Vendredi 28 janvier : "Le Pupitre" // 20 h 30 Clown - Tout public

Samedi 29 janvier : Kamishibai en pagailles // 10 h 45 // Histoires et musique - A partir de 2 ans

Entre Contes // 15 h 30 // Danse et Marionnettes - Tout public

Contes autour du monde // 17 h 45 // Spectacle musical - Tout public

Dimanche 30 janvier : "Il pleut du Sable sur la lune" // 10 h 30 // Poésie // Séance Touts petits - 0-6 ans

Bébé Lune // 16 h 00 // Danse et manipulations d'objets // 3-7 ans

"Waste" // 17 h 00 // Danse Contemporaine // Tout public

Samedi 12 mars : Les Scènes Ouvertes // Entrée Prix Libre

Samedi 20 et dimanche 21 mai : La Guinguette " Sur le Pavé L'Artiste !"

Spectacles de rue, Jeune Public, Concert, espace jeux ...

Vendredi 1^{er} et Samedi 2 juillet : La Fête des Ateliers.

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter, plus nous sommes nombreux et nombreuses, plus les idées se mélangent, et les événements deviennent beaux!!!

L'association est parue au *Journal Officiel* le 9 septembre 2011 et regroupe tous les matériels roulants motorisés et non motorisés.

L'objet principal de cette association est l'organisation de manifestations (randonnées, bourses, rencontres) entre des amateurs de véhicules anciens au sens de la Fédération Française de Véhicules d'Époque.

Deux randonnées ont été programmées en 2021 :

- **Le 27 juin** : départ à 9h30 de La Croix Champagne - Grézesur-Roc - Direction Courgenard - Direction Montmirail - Lamnay - Montmirail - Direction Vibraye - déjeuner - Saint Avit - Chapelle Guillaume - et arrivée à La Croix Champagne vers 18h00.
- **22 août** : départ d'Unverre - Moulhard - Charbonnières - Le Saulce - Etang de la Grenouillette - La Croix Champagne - déjeuner - La Bazoche Gouët - Chapelle Royale - arrivée à Unverre vers 18h00.

Deux marchés à Moulhard ont été mis en place les 26 septembre et 7 novembre.

Un repas a eu lieu le 20 novembre à Moulhard (repas Potée).

Un marché de Noël s'est déroulé le 12 décembre sur le parking Poids Lourds à Unverre avec fabrication de jus de pommes.

Peu d'événements en 2021 suite à la Covid 19.

Pour 2022 :

- du 25 au 31 janvier: séjour à Lelex dans le Jura.
- en avril ou mai, suivant les disponibilités, une visite au Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget sera prévue. Ce Musée est le plus important de France et le plus ancien au Monde.

Plusieurs événements sont prévus (repas, randos, brocante, marché de Noël ...) mais à voir au fur et à mesure des mois à venir ce que l'on pourra faire suivant les protocoles sanitaires.

Protégez-vous et prenez soin de vous afin de pouvoir tous se revoir!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : sandrine.leroy@orange.fr

Par tél : 06.69.04.61.57 et/ou 02.37.97.32.40 et/ou 06.48.45.54.80.



La Gymnastique volontaire d'Unverre



La saison gymnastique 2020/2021 de notre association a été très perturbée. Après 6 semaines de reprise notre activité a été stoppée par le confinement lié au Covid mettant nos animatrices Monika et Sterenn au chômage partiel et seules des activités diffusées sur le web pouvaient être proposées à nos

adhérents pour se maintenir en forme chez eux.

Par contre, l'activité randonnée pédestre/marche nordique a pu reprendre très rapidement en respectant les gestes barrières et invitant tous nos adhérents à suivre les parcours pédestres sous la conduite du responsable Louis Seigneuret, et l'encadrement de Denis Moreau et Guy Salomond. Louis a maintenu l'activité pendant les mois de juillet et août pour la plus grande satisfaction de tous et terminer la saison par un goûter pris au terrain du Barc.

Chaque saison, nous développons l'étendue de nos cours gymnastique, prévention de la perte d'autonomie, animés par Monika et s'adressant aux personnes de plus de 60ans ayant des difficultés physiques, dans les salles mises à disposition par les mairies mais aussi dans les EHPAD. Ces cours sont subventionnés par le Conseil Départemental (MDA-Maison De l'Autonomie), par la Carsat, la MSA et l'ARS dans le cadre de la Conférence des Financeurs et dans le cadre de la politique d'action sociale.

Ainsi, nous intervenons dans 6 communes et 2 EHPAD.

Toutes nos animations ont été annulées durant le confinement. Pour cette nouvelle saison, nous avons reprogrammé nos moments de convivialité et la marche annuelle qui se déroulera à Unverre le 16 avril 2022, ouverte à tous, en vous proposant 3 circuits de longueurs différentes.

Nous accueillons les nouveaux adhérents tout au long de la saison en proposant 2 séances gratuites pour apprécier la qualité de nos cours. Le planning des cours et les horaires sont disponibles sur notre site: www.gvunverre.sitew.fr ou par contact au N° 02 37 98 37 05.



L'année 2021 n'a pas été marquée par des interventions particulières et exceptionnelles pour notre département. Nous avons retrouvé un rythme habituel, pas de feu de champs important.

Le 4 décembre, nous nous sommes rassemblés à 17h30 devant la mairie, avec comme d'habitude notre clique et nos anciens sapeurs-pompiers d'Unverre. Le cortège s'est rendu au monument aux morts où le chef de centre et Mme le maire ont procédé à un dépôt de gerbe afin d'honorer les pompiers morts au feu au cours de l'année ainsi que nos anciens pompiers disparus. Cette cérémonie a été suivie d'un office religieux dans notre église.

En soirée, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de la commune pour les discours et les remises des récompenses, en présence du commandant Bregeon, chef du groupement sud (Châteaudun) et de Mme le maire.

Après le passage en revue du personnel actif et des anciens, les discours ont été prononcés dont voici les principaux passages:

La vie du centre : L'effectif du centre est de 12 sapeurs-pompiers plus 2 personnels en disponibilités et notons l'engagement prochainement de 2 nouvelles recrues.

Bilan des interventions : Nous avons effectué 62 sorties de secours au cours de l'année réparties comme suit: 4 accidents de la circulation, 50 secours aux personnes, 4 feux, 1 fuite de gaz et 3 opérations diverses. Ce nombre reste stable par rapport à l'année passée qui était de 59.

Les récompenses : Bien que nommés l'année dernière, mais n'ayant pu faire une remise de grade officielle, les personnels suivants ont reçu:

- les galons de sergent au caporal-chef Valentin BULOIS,
 - les galons de sapeur 1^{re} classe au sapeur Camille HALLOUIN.
- Valentin BULOIS a reçu le diplôme d'équipier feux de surfaces et Gaëtan GUIZIEN a reçu celui de conduite poids lourds et conduite hors chemins.

Quant à Olivier COLLET et Mathéo HALLIER, ils ont reçu les diplômes de secours à personnes niveaux 1 et 2.

Des remerciements particuliers pour notre équipe de crossmen qui participe aux différents cross départementaux. Elle est composée de Noël GAUTHIER, Pierre PART, Valentin BULOIS, Mathéo HALLIER, Olivier COLLET, Gaëtan GUIZIEN et Clément CAVÉ.

Nos anciens sapeurs-pompiers toujours présents à nos cotés ont reçu également les félicitations du chef de centre et du commandant du groupement.

Départ en retraite : Un moment émouvant cette année pour le départ en retraite de Pascal GIRARD.

Après presque 30 années de service à la disposition de la population, Pascal a fait valoir ses droits à la retraite des pompiers après une carrière bien remplie. Le chef de centre



retrace les moments forts de cet engagement:

«Le 1^{er} octobre 1990 tu rentres comme sapeur-pompier volontaire à Authon-du-Perche, un mois après, tu es reçu à ton premier diplôme de secourisme et le 5 avril 1991 tu es également reçu pour le secourisme en équipe.

Tu passes le stage d'équipier de secours routiers en 1992 et celui d'équipier feux de forêts en 1993.

Tu es nommé caporal en 1994 et caporal-chef en 1999.

Le 19 septembre 2002, tu quittes Authon pour rejoindre la compagnie d'Unverre.

Tu reçois la médaille de l'Union départementale pour 15 ans de service en 2005, la médaille pour 20 années de service en 2010 et celle de vermeil pour 25 ans en 2015.

Tu arrêtes ton activité le 1^{er} novembre 2020.»

Pascal GIRARD est nommé sergent honoraire par le commandant BREGEON et il reçoit son casque remis par le chef de centre. Il portera l'insigne des anciens sapeurs-pompiers, celui-ci lui est remis par ses deux anciens chefs de centre: Guy JUBERT et Jean-Claude DELPEUX.

Je souhaite remercier chaleureusement « notre clique musicale » qui œuvre à nos côtés lors des cérémonies et défilés tout au long de l'année mais également pour leur aide précieuse pour l'organisation conjointe de cette Sainte Barbe. Afin d'assurer au mieux la sécurité de nos concitoyens, d'essayer de continuer à augmenter l'effectif du centre, de garantir une disponibilité des personnels en journée, je relance un vif appel à toutes personnes qui seraient intéressées pour devenir sapeur-pompier volontaire et nous rejoindre. Pour cela vous pouvez me contacter au 06 81 56 49 50.

Le chef de centre Lieutenant Pascal BULOIS.



L'amicale des sapeurs-pompiers

Suite à notre assemblée générale, le bureau a renouvelé ses membres:

Président : Gaëtan Guizien

Vice-président : Pascal Bulois

Secrétaire : Pascal Girard et **son adjoint :** Clément Cavé

Trésorière : Camille Hallouin et **son adjointe :** Aurélie Préhu.

Un grand merci à notre Clique musicale qui nous a accompagnés lors des cérémonies.

Nous organiserons pour l'année 2022 notre traditionnel méchoui le 3 juillet. Nous aurons le plaisir de vous y accueillir.

Nous clôturerons l'année avec deux évènements: une soirée dansante et le 3 décembre la Sainte Barbe, associée comme chaque année à la Clique.

Les dates pourront éventuellement être modifiées selon l'évolution de la crise sanitaire.

Les membres de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Unverre vous remercient de l'accueil que vous leur témoignez lors de leur passage pour les calendriers.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

Notre Musée École est unique en Eure et Loir : Pourquoi ?

Il est installé dans la véritable école de 1830. Elle sent encore: «l'encre, le bois, la craie...» comme l'écrivait le poète René-Guy Cadou parlant de la vieille classe de son père instituteur rural au début du XX^e siècle.

Remontons le temps:

Voici quelques dates qui l'attestent:

Avant 1830 : Les maîtres enseignent à leur domicile et font un autre métier (berger, sabotier...). L'école n'est pas obligatoire, les parents paient le maître. L'enseignement est basé sur la religion catholique même dans les écoles publiques.

Déjà en 1590 (Époque d'Henri IV), Esmé Hasteau était maître d'école à Unverre.

En 1666 (Époque de Louis XIV), c'était Jean Ménager.

En 1830 : Création de la 1^{re} École Publique mixte à Unverre dans le local devenu une partie de notre Musée.

Ce bâtiment se trouve près du presbytère où a habité le curé d'Unverre Clément Janequin (1485-1553), connu pour avoir composé des chants polyphoniques. Il fut nommé par le frère du poète Pierre Ronsard (1524-1585).

De 1860 à 1945 : Une école de filles privée catholique a fonctionné à Unverre.

1881-1882 : Lois du ministre Jules Ferry: l'école est devenue gratuite, laïque et obligatoire.

1887 : Construction de l'école publique de garçons à côté de la Mairie ainsi que du logement du directeur. L'école mixte de 1830 devient école publique de filles. Construction du logement pour sa directrice.



De 1913 à 1961 : Une école publique mixte a fonctionné dans le hameau «La Rougerie» sur la commune d'Unverre.

En 1957 : Fermeture de la 1^{re} école. Construction d'une nouvelle école de filles.

1996 : Création de l'Association Unverre Autrefois. Les bénévoles entreprennent la restauration de la vieille école pour créer un Musée (conservation du patrimoine).

L'année 2021 au Musée École :

On a pu rouvrir notre Musée en juillet 2021, alors qu'en 2020, à cause du Covid, il avait été fermé toute l'année. Nous avons avec plaisir recruté 4 nouveaux bénévoles et une guide pour 3 mois en C.D.D. à mi-temps.

En juillet, août, septembre et octobre nous avons reçu 636 visiteurs (payants et gratuits).

Malgré cela, nous enregistrons une perte de près de 1.000 entrées par rapport à 2019. Les groupes en autocar à cause de la pandémie ont été annulés. Depuis 2 ans, nous n'avons pas pu organiser de loto pour boucler notre budget. Or, les dépenses fixes restent les mêmes: factures d'électricité (pour le déshydrateur et le déshumidificateur), gaz (pour le chauffage du logement), internet, assurances, publicité, etc... On se retrouve avec un déficit important malgré les subventions de la commune, de la Maison du Tourisme et du département. Une augmentation de ces subventions serait la bienvenue pour que notre Musée reste ouvert.

Projets pour 2022 :

Tout dépendra de la pandémie, mais nous espérons ouvrir pour les individuels si nous pouvons recruter un(e) guide à mi-temps pour quelques mois. Les bénévoles ne peuvent eux seuls remplir cette tâche. Ils peuvent par contre s'occuper des groupes dans la mesure du possible.

Une grande foire aux livres anciens est envisagée.

Si nous voulons que notre Musée reste ouvert pour conserver notre patrimoine (locaux, mobilier, livres, cahiers...), NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES.

Tout le travail réalisé pendant des années sur des bâtiments communaux ne doit pas tomber dans l'oubli. Ayons une pensée pour nos bénévoles qui ne sont plus de ce monde et qui ont tant donné.

Contacts :

Tél: 02 37 98 36 07 ou 06 74 02 54 45

Email: unverre-autrefois@orange.fr

Site Internet: unverremuseeécole.unblog.fr



Calendrier des Fêtes 2022

Sous réserve de
la pandémie
liée au covid-19

JANVIER

Vendredi 28 JANVIER LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)
Samedi 29 JANVIER LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)
Dimanche 30 JANVIER LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (après-midi)

Samedi 5 FÉVRIER SOIREE DANSANTE / A.S.U.
Dimanche 20 FEVRIER LOTO / Clique d'Unverre (ap-midi)
Samedi 26 FÉVRIER SOIREE TARTIFLETTE / Association Parents d'Élèves

FÉVRIER

MARS

Samedi 12 MARS SCÈNES OUVERTES / Théâtre en Herbe (soir)
Dimanche 13 MARS LOTO / Association Parents d'Élèves
Samedi 19 MARS DÉFILÉ CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE / F.N.A.C.A.
Mercredi 23 MARS BELOTE / F.N.A.C.A. (après-midi)

Samedi 16 AVRIL RANDONNEES PEDESTRES / G.V. Unverre
Samedi 23 AVRIL REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
Samedi 23 AVRIL CONCERT à l'église / Comité des Fêtes

AVRIL

Mai

Dimanche 1^{er} MAI EXPO-VENTE / Club du 3^e âge
Dimanche 8 MAI CÉRÉMONIE « Victoire 1945 »
Mercredi 18 MAI LOTO / Club du 3^e âge (après-midi)
Vendredi 20 MAI ANIMATIONS GUINGUETTE / Théâtre en Herbe
Samedi 21 MAI ANIMATIONS GUINGUETTE / Théâtre en Herbe

Samedi 18 JUIN FÊTE DE « LA LOUÉE » / Comité des fêtes
Dimanche 19 JUIN FÊTE DE « LA LOUÉE » / Comité des fêtes
Samedi 25 JUIN FÊTE MUSIQUE et FEU ST-JEAN/ Clique d'Unverre
Dimanche 26 JUIN KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX/Assoc. Parents d'Élèves

Juin

JUILLET

Vendredi 1^{er} JUILLET FÊTE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe
Samedi 2 JUILLET FÊTE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe
Dimanche 3 JUILLET MECHOUI / Sapeurs-pompiers
Jeudi 14 JUILLET Fête Nationale / Buffet campagnard communal / Feu d'artifice

Mercredi 3 AOÛT MANILLE / Hospitaliers retraités de Brou (après-midi)
Dimanche 21 AOÛT LOTO / Unverre autrefois

AOÛT

SEPTEMBRE

Dimanche 4 SEPTEMBRE REPAS DES AÎNÉS
Samedi 17 SEPTEMBRE CONCOURS DE PETANQUE / Comité des Fêtes
Dimanche 18 SEPTEMBRE BROCANTE / Comité des Fêtes

Mercredi 19 OCTOBRE MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3^e âge (après-midi)
Samedi 29 OCTOBRE REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre

OCTOBRE

NOVEMBRE

Vendredi 11 NOVEMBRE « Armistice 1918 » / BANQUET
Samedi 19 NOVEMBRE REPAS DANSANT / Amicale des Sapeurs-pompiers
Samedi 26 NOVEMBRE REPAS DANSANT / Clique d'Unverre

Samedi 3 DÉCEMBRE SAINTE BARBE / Sapeurs-pompiers (en soirée)
Samedi 3 DÉCEMBRE SAINTE CÉCILE / Clique d'Unverre (en soirée)
Mercredi 7 DÉCEMBRE BELOTE / F.N.A.C.A. (après-midi)
Samedi 10 DÉCEMBRE ARBRE DE NOËL (matin) et MARCHÉ DE NOËL
Samedi 17 DÉCEMBRE REPAS NOËL / Club du 3^e âge

DÉCEMBRE



LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



LES ILLUMINATIONS DE NOËL



**LE FLEURISSEMENT
DEVANT LA MAIRIE**



LA BOÎTE À LIVRES



NOUVEAU

Une boîte à livres est installée près de la mairie.

Oeuvre de Gérard Renault, habitant d'Unverre, elle est à votre disposition.

Faites en bon usage.

Principe des boîtes à livres :

Cela consiste à déposer un bouquin, peu importe le style (roman, polar, ...) dans une boîte à disposition de tous pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre.

Une **boîte à livres** est avant tout un échange. Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la **boîte à livres**. A votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse.

Le principe est donc celui du troc

Un « plus » est d'insérer, dans l'ouvrage que l'on souhaite faire découvrir, un petit mot d'appréciation de la lecture, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs !

N'oubliez pas que les livres sont à disposition de tous, dans un lieu public. Pensez à nos jeunes, ne déposez pas des ouvrages réservés à public averti.

L'utilisation de la **boîte à livres** offre une réelle souplesse dans son fonctionnement en terme de coût (emprunt des livres entièrement gratuit, aucune cotisation nécessaire) et en terme de délai d'emprunt (aucune date de retour du livre n'est exigée, ni même le retour du livre).

C'est aussi et surtout l'occasion pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers de s'acheter des livres, d'avoir l'opportunité de s'ouvrir à la lecture.

Beaucoup y verront simplement un moyen ludique et agréable de partager les récits qui les ont touchés, émus.

Notez bien qu'un livre déposé dans une **boîte à livres** est cédé gratuitement. Donc, ne venez pas prendre un livre pour le revendre par la suite. Cela ne correspond pas au principe du concept, d'abord parce que c'est un manque de respect envers la personne qui a déposé l'ouvrage, mais aussi parce que vous avez de forte chance d'avoir une mention sur la couverture ou dans le livre qui stipule « Cédé à une boîte à livres, ne peut être vendu ».